



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

00197 ROME, le 5 mars 1970  
Largo Elvetia - Via Barnaba Oriani, 6r  
Tél. 803-64r

Réf.: 330.0. - RH/vz

Monsieur Pierre M i c h e l i  
Secrétaire général du  
Département politique fédéral

3003 B e r n e

*accord par D'Agos u. Papad., Vermittl. -  
c'est pas mal*

Relations italo-suisse

cn	GE	RA	SH				c'a
Datum	10.3		13.3.				EPDI
Visa	Qp	DN	JH				Pausabühr.
EPDI		10. März 1970					
Ref. <u>1. B. 41. 11. J. 1.</u>							

Monsieur l'Ambassadeur,

✓ 1. B. 15. 21. J.

✓ 1. B. 41. 10. 2.

Hier soir, lors d'une réception que j'ai donnée à l'occasion du passage à Rome de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, je me suis joint à une conversation qu'entretenaient M. Coppo, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, qui a sous son contrôle la question de l'émigration italienne, et M. Coppini, ancien Ambassadeur d'Italie à Berne. Ce dernier qui, comme vous le savez, est un fervent ami de notre pays, plaidait chaleureusement la cause de celui-ci et soulignait l'importance de la Suisse pour l'Italie, non pas seulement du point de vue commercial mais également du point de vue politique.

Alors qu'il faisait allusion aux bonnes relations qui avaient toujours existé entre les deux pays, M. Coppo intervint en disant qu'à son avis ces relations s'étaient malheureusement passablement détériorées et qu'il fallait craindre que la situation n'empire encore prochainement. C'est à ce moment que je suis intervenu en demandant à M. Coppo quelles étaient les raisons qui le rendaient

./.

5 c.

Dodis



- 2 -

aussi pessimiste. Il me répondit qu'à son avis ce n'était pas tellement la question de l'initiative Schwarzenbach qui l'inquiétait, mais plutôt le fait que les problèmes soulevés par la présence de la main-d'oeuvre italienne en Suisse échappaient de plus en plus à la direction des gouvernements responsables. Profitant de la carence dont faisaient preuve ces derniers, des organisations privées comme les colonies libres, l'opinion publique, la presse en général avaient tendance à s'emparer de cette question, créant une certaine agitation qui pourrait aboutir à une situation dangereuse vers le mois d'avril. Si j'ai bien compris, certaines organisations d'ouvriers italiens en Suisse auraient l'intention à ce moment-là d'organiser une vaste manifestation de protestation. M. Coppo semblait craindre qu'elle puisse être interdite par les autorités suisses, ce qui pourrait créer des incidents, ou qu'elle n'aboutisse à l'expulsion de certains Italiens, ce qui ne manquera pas de créer ici un tollé dans la presse et, étant donné le climat actuel en Italie, d'obliger le représentant du Ministère des affaires étrangères d'intervenir énergiquement au Parlement. M. Coppo semblait regretter notre attitude négative ou toute d'expectative ou notre refus d'attaquer sérieusement les problèmes avant que ne soit connu le résultat de l'initiative Schwarzenbach. Il a eu, comme vous le savez, des entretiens à ce sujet avec quelques-uns de nos Conseillers fédéraux; il me dit avoir toujours été reçu avec la plus grande courtoisie, mais être déçu de notre immobilisme. Il a ajouté alors quelques considérations générales sur l'évolution de la situation en Suisse, pays qui à son avis ne pourrait à la longue échapper aux effets de l'intégration économique et politique de l'Europe, même si l'évolution devait prendre du temps. C'est dans ce contexte que la Suisse devrait s'efforcer de résoudre les problèmes

./.

- 3 -

de la main-d'oeuvre étrangère dans un esprit plus proche de celui qui animerait les pays de la Communauté.

Mes obligations m'ont malheureusement empêché de poursuivre cette intéressante conversation que j'espère pouvoir reprendre à l'occasion. J'ai cru toutefois devoir vous la signaler, car elle me paraît assez caractéristique de l'état d'esprit qui règne ici.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

